



FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION

Renseignements concernant l'apprenti(e)

Formation demandée :

Nom : Prénom : Féminin Masculin

Né(e) le :/...../..... à : Département :

Nationalité :

Activités précédentes :

Dernier établissement fréquenté en : en classe de

Diplômes obtenus :

Tél portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse e-mail :@.....

Renseignements concernant la famille de l'apprenti(e) mineur(e)Père Mère Tuteur Autre précisez :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél portable :

Adresse e-mail :@.....

Père Mère Tuteur Autre précisez :

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél portable :

Adresse e-mail :@.....

Contrat et règlement

Pour se conformer aux caractères professionnel et catholique de l'Etablissement, les points suivants sont à respecter :

1) L'assiduité et l'exactitude aux cours : Seules les absences pour maladies avec certificat médical, pour convocations impératives (journée d'appel) ou pour deuil d'un proche sont des absences justifiées.

En cas d'absence ou de retard, merci de prévenir le lycée au 03.25.80.72.17 ou la conseillère en formation, Mélanie JACOTIN au 07. 57.43.62.47.

Vous devez vous munir de fournitures pour travailler : livres numériques ou papiers, feuilles, stylos et autres fournitures de base mais essentielles pour un travail efficace et de qualité.

2) L'engagement à chercher activement un employeur : vous entrez en apprentissage. L'embauche en contrat d'apprentissage est obligatoire pour suivre cette formation en intégralité. Le contrat en entreprise peut débuter au plus tard 3 mois après le début de la formation théorique, soit le 28 novembre 2023. Passé cette date, vous ne pourrez plus suivre la formation théorique.

Vos recherches actives feront l'objet d'un reporting hebdomadaire auprès de la conseillère en formation. En contrepartie, l'UFA s'engage à vous informer des offres, à vous accompagner dans l'organisation de votre recherche et dans la préparation à vos entretiens.

3) Une tenue adaptée à la formation professionnelle : Interdiction de porter un piercing, des boucles d'oreilles pour les garçons, des habits troués ou rapiécés, des joggings et de se présenter avec une couleur de cheveux excentrique.

4) L'usage du portable est réglementé : vous êtes à l'UFA comme en entreprise, sans téléphone portable avec vous sauf demande de votre formateur.

5) L'exigence de respect des autres (enseignants, personnels, élèves), de soi-même (par une tenue et un vocabulaire corrects) et de l'environnement (par le respect des locaux et du matériel), et de tous les points du règlement.

La réparation de matériel ou la remise en état des locaux suite à une dégradation du fait d'un jeune sera pris en charge financièrement par la famille.

6) Le caractère catholique de l'établissement

Le lycée Aviat est un établissement catholique qui accueille toutes les familles, quelle que soit leur conviction, si elles acceptent de respecter ce caractère propre.

La participation à des célébrations de fêtes catholiques est une manifestation du respect du caractère propre de l'établissement au-delà d'un engagement religieux. Les jeunes y participeront dans un esprit de respect et d'enracinement culturel, même s'ils ne partagent pas notre foi catholique.

L'inscription sera définitive après un entretien avec la Directrice et confirmation du projet professionnel.

A Troyes, le

Prénom et nom de l'apprenant

Mélanie JACOTIN
Conseillère en formation

Signatures